

**Partie 1 Généralités****1.1 Sommaire**

- .1 À moins d'indication contraire, suivre les standards ci-dessous pour la division nommée. Ces standards ne sont pas destinés à restreindre ou remplacer le jugement d'un professionnel.

1.2 Généralités

- .1 Le choix des différents équipements au stade de la conception doit se faire dans l'optique d'une fiabilité d'opération et d'une facilité maximale d'entretien, tout en conservant un niveau de service optimal. Tout matériel proposé devra donc être sur le marché depuis au moins quatre ans et être décrit dans des publications normalisées des fabricants.

1.3 Codes, Normes et Standards

- .1 Les nouvelles installations doivent être exécutées conformément ou d'une façon supérieure aux exigences du *Code de construction du Québec – chapitre V, électricité*, de l'Association Canadienne de normalisation (ACNOR, en anglais : Canadian Standard Association, CSA), édition la plus récente, et du *Code national du bâtiment du Canada (CNB)* rédigé par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies et publié par le

er à la Division 28 des « design-standards » de McGill. ératons de McGill.

est permis d'alimenter un bâtiment, à partir d'un autre bâtiment, après avoir vérifié auprès es Utilités de McGill, que ceci ne surcharge pas le réseau de distribution interne de McGill.

oute alimentation principale d'un bâtiment, doit avoir un moyen de sectionnement au point médiat d'entrée dans le bâtiment.

tout équipements raccordés au réseau électrique de l'Université McGill devra respecter le ode Électrique, pour ce qui est de la certification, voir l'article 2-024 en alinéa 2. Consulter le te de la RBQ pour la liste des organismes de certification approuvés : « Approbation appareillage électrique : organismes, sceaux et étiquettes »

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/electricite/votre-devoir-envers-la-securite->

[du-public/approbation-dappareillage-electrique/](#) The english version is available.

1.4 Mise hors tension (shutdown électrique)

- .1 Exiger une procédure de mise hors tension puis mise sous tension aux plans de construction, incluant l'identification des équipements selon la nomenclature ainsi que les points de cadenassage.



- .3 La procédure doit inclure la séquence d'intervention sur les multiples équipements ainsi que tout le matériel requis.
- .4 Le prix de la soumission doit inclure ces travaux.
- .5 Attention : tous travaux électriques à McGill nécessitant de



- .1 Mortier coupe-feu Hilti CP 637
- .2 Bloc coupe-feu Hilti FS 657
- .3 Mousse coupe-feu Hilti CP 620
- .4 Panneaux coupe-feu Hilti CP 675-T
- .3 Matériaux non polymérisant et pouvant être pénétrés de nouveau, pour usage avec les pénétrations complexes ou de grandes dimensions faites pour permettre le passage de plateaux de câbles, de plusieurs tuyaux d'acier et de cuivre, de barres blindées dans des chemins de câbles : les produits suivants sont acceptables :

STANDARDS DE CONSTRUCTION



Par la suite fournir à l'université un (1) exemplaire informatisé format PDF et deux (2) exemplaires format papier. Le manuel rédigé en français doit contenir ce qui suit:

- .1 Une liste de tous les équipements sous forme index;
- .2 Une liste des fournisseurs et/ou sous-traitants avec nom, adresses et numéro



2.5

Tunnels de Service

- .1 À équiper d'une prise duplex



2.8 Prises Électriques dans les Corridors

- .1 Fournir des prises électriques de 120V/20A de type 5-20RA à chaque 50 pieds (15 m). Prises de type heavy duty industriel, blanche avec plaque en acier inoxydable, sur circuit séparé.

2.9 Salles mécaniques et électriques rénovées

- .1 Ajouter un sectionneur 600V-3P-3F-30A, avec porte fusibles pour alimenter des soudeuses temporaires. Si le 600V n'est pas disponible, installer un sectionneur 208V-3P-3F-30A, avec porte fusibles.



Marathon
WEG